

L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE EN PERIODE DE COVID-19 : PARTAGE D'EXPERIENCE SUR LES OBSTACLES ET LES STRATEGIES D'ADAPTATION DU CHERCHEUR AU TERRAIN

Ismaila SENE

Université Assane Seck de Ziguinchor

is.boursen01@gmail.com

Résumé

Cet article fait l'état des lieux des obstacles auxquels nous avons été confrontés lors de la conduite d'une enquête sociologique en milieu rural et périurbain de la basse Casamance (Sénégal) dans un contexte sanitaire marqué par la crise de Covid-19. A l'occasion de cette enquête, notre volonté de respecter les mesures barrières (port de masque et distanciation physique) pour se conformer aux recommandations sanitaires s'est confrontée à une série d'interprétations qui, à un moment, sont devenues de véritables entraves à la réussite de notre entreprise scientifique. Ce sont d ces obstacles méthodologiques ainsi que les stratégies de négociation et de dialogue méthodique que nous avons appliquées au terrain que ce document expose par le biais d'une démarche réflexive.

Mots-clés : Enquête, obstacles méthodologiques, négociation du terrain, dialogue méthodique, réflexivité sociologique.

Abstract

This article reviews the obstacles we faced when conducting a sociological survey in rural and peri-urban areas of the lower Casamance (Senegal) in a health context marked by the Covid-19 crisis. During this survey, our desire to respect the barrier measures (wearing a mask and physical distance) in order to comply with the health recommendations was confronted with a series of interpretations which, at one point, became real obstacles to the success of our scientific undertaking. It is these methodological obstacles as well as the strategies of negotiation and methodical dialogue that we applied to the field that this paper exposes through a reflective approach.

Keywords : Survey, methodological obstacles, field negotiation, methodical dialogue, sociological reflexivity.

Introduction

Faire de la recherche c'est s'inscrire dans une démarche pratique et rationnelle qui mobilise une diversité de méthodes pour appréhender le réel. Ce travail nécessite de passer par plusieurs étapes allant de la construction de l'objet à la production des résultats, lesquels émanent d'un travail de collecte de données par le biais

d'instruments valides. En effet, l'utilisation du matériel empirique constitue pour le chercheur l'une des étapes les plus importantes de son investigation car c'est à cette occasion que s'organise concrètement la collecte d'informations. Quel que soit le degré de pertinence de l'instrument utilisé, le savoir-faire du chercheur s'avère décisif pour éviter les biais relevant des perturbations nées de la communication avec les sujets enquêtés. Selon A. Niang (2000), ces perturbations peuvent relever de la difficulté du chercheur à garder de la distance vis-à-vis des sujets (défaut de neutralité), de la position parfois dominante du chercheur, d'un manque d'intérêt de l'interviewé à l'endroit du sujet abordé mais aussi des modalités d'administration de l'instrument de collecte. D'autres perturbations peuvent également reposer sur la nature du milieu (Fournier, Lomba et Muller, 2016). Pour le chercheur averti l'enjeu de l'enquête de terrain est avant tout de minimiser ces risques de perturbation pour pouvoir recueillir de sa population d'étude des informations sur les faits qu'il essaye de questionner.

Cet article réflexif rend compte des obstacles méthodologiques auxquels nous avons été confrontés dans un « terrain sensible » (Bouillon, Fresia et Tallio, 2005), mais aussi des stratégies d'adaptation que nous avons développées à l'occasion d'une enquête sociologique que nous avons menée en milieu rural et périurbain de la basse Casamance au Sénégal, dans un contexte marqué par la propagation de la Covid-19. Il émane de la question suivante : comment articuler l'enquête de terrain avec le contexte de crise sanitaire de la pandémie du coronavirus ? Les arguments qu'il contient proviennent de l'exploitation de notes de terrain obtenus dans un contexte inédit de négociation.

Il s'inscrit ainsi dans la tradition de recherche sur la réflexivité en sciences sociales et repose sur l'hypothèse que le succès d'un dialogue méthodique (Niang, 2000) dans un contexte sanitaire difficile peut être salutaire pour la collecte des données. Néanmoins, l'ambition est plus de partager un retour d'expérience que de proposer une théorie sur la réflexivité encore moins une réflexion méthodologique sur la « bonne » manière de conduire une enquête en contexte difficile.

1. Cadre de référence : le dialogue méthodique

Comme l'a affirmé S. Paugam (2012) :

« Ce qui caractérise le mieux la pratique de l'enquête sociologique, au-delà des méthodes et des techniques traditionnellement considérées comme représentatives de cette discipline, c'est sans doute le regard réflexif que porte le sociologue tout au long de sa recherche sur son objet, sa démarche analytique, son rapport au terrain, son interprétation des résultats de l'enquête, et son engagement dans la vie de la Cité » (Paugam, 2012 : p. 441).

Objet des sciences sociales et notamment de la littérature socio-anthropologique, la réflexivité est loin d'être une préoccupation nouvelle. C'est notamment à partir des années 1920 que l'École de Chicago a fécondé des discours critiques pour penser les terrains urbains du « proche ». Cependant, ce regard réflexif a été longuement cantonné à un « hors-texte » publié à part ou le plus souvent tu (Bouillon, Fresia et Tallio, 2005). C'est pourquoi les travaux de G. Balandier (1955) sur les effets de la colonisation et de M. Gluckman (1963) sur la détribalisation peuvent faire office de pionniers de la pensée sur la réflexivité c'est-à-dire celle portant sur le terrain d'enquête, les objets et la démarche méthodique. Leurs arguments respectifs reposent sur l'idée que la situation coloniale et la décolonisation ont profondément impliqué bon nombre d'anthropologues dans la mesure où elles constituaient les conditions objectives premières d'exercice de leurs professions et où elles véhiculaient des contradictions, occultées ou affrontées, qui imprégnaient tant les matériaux que la restitution de la connaissance ethnologique (Althabe et Sélim, 1993).

En se positionnant en faveur d'une anthropologie qui s'arc-boute sur un « dialogue avec l'objet » et qui réfute ainsi toute position visant à rester en surplomb ou en extériorité par rapport au terrain d'enquête, G. Althabe (1969) s'est bien illustré dans ce courant de la réflexivité. C'est également le cas des auteurs comme F. Bouillon, M. Fresia et V. Tallio (2005) qui ont traité des contraintes provenant de la relation que le chercheur établit avec son terrain. Ces contraintes, caractéristiques des « terrains sensibles », se situent à trois niveaux : dans la relation d'enquête, qui comprend l'accès, le maintien et la légitimation du chercheur au sein du groupe étudié (01) ; dans ses rapports avec les institutions, qui sont souvent à l'origine de la définition de la catégorie de personnes ou du problème (02) et dans le travail de restitution des

données qui pose la question des formes d'engagement du chercheur (03) (Bouillon, Fresia et Tallio, 2005).

Les travaux sur la réflexivité intègrent également des enjeux éthiques comme l'affirment J.L. Genard et M.R. Escoda (2010) en suggérant de penser ensemble les questions de méthode et les questions d'éthique de la recherche. Ainsi, à travers les tensions entre posture « objectivante » et posture « participante », ces auteurs rappellent que le sociologue est confronté de manière régulière à des « dilemmes éthiques » (Bizeul, 2007). En effet, sans être imperméables l'une à l'autre, ces deux postures dessinent des exigences éthiques particulières avec lesquelles le sociologue devra inévitablement négocier ; cela par le biais d'une négociation qui fait partie intégrante du travail sociologique, mais dont l'intensité peut bien sûr varier en fonction des milieux ou des thématiques analysées (Genard et Escoda, 2010).

Par ailleurs, il faut également rappeler que les critiques déjà formulées par B. Ly (1989) sur le problème que pose, en milieu africain, le transfert des techniques d'investigation en sciences sociales s'inscrit également dans ce début réflexif et notamment dans la problématique de l'adaptabilité des instruments au milieu.

Pour sa part, A. Niang (2000) a insisté sur les perturbations qui naissent du choc culturel lors de la rencontre entre le chercheur de terrain, porteur d'une certaine culture scientifique, et le sujet enquêté qui, lui, fait référence à une culture autre, celle du terroir en l'occurrence. C'est à partir de ce constat qu'il a suggéré de considérer la culture du milieu d'étude (avec ses influences spécifiques sur les comportements et les attitudes des personnes qui y participent) comme une variable épistémologique dont la science doit tirer profit pour mieux se construire. Dans cette perspective, le recours au « dialogue méthodique » (Niang, 2000) se décline comme un modèle efficace de négociation du terrain. Celui-ci consiste, pour le chercheur, à instaurer une certaine flexibilité dans sa relation au terrain.

Ce modèle repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Les sujets enquêtés sont des producteurs potentiels de connaissance. Ils détiennent une somme d'informations, de savoirs et de connaissances dont seule la

révélation/restitution volontaire (sans rétention et sans altération) peut permettre au chercheur de construire son objet de recherche avec le maximum de garanties quant à la sûreté des données recueillies.

- Le chercheur doit se considérer, non pas comme celui qui sait tout, mais plutôt comme celui qui est en quête d'une connaissance qu'il ne détient pas et qu'il doit construire grâce à une bonne qualité des informations que lui fourniront les sujets enquêtés. Les attitudes humaines et scientifiques qui correspondent à une telle situation, du côté du chercheur, sont l'humilité, la curiosité active et la diplomatie.
- Le sujet enquêté ou l'informateur doit être considéré au même pied d'égalité que le chercheur. L'un comme l'autre détiennent des éléments distincts de savoirs, d'informations et de connaissances sur l'objet investi par la recherche sociologique et assurent, de ce point de vue, des rôles complémentaires dans le processus de construction de la connaissance. Le sujet enquêté et le chercheur de terrain sont « l'envers et l'endroit » d'un même processus de construction de la connaissance.
- Le chercheur doit savoir que le sujet enquêté ou l'informateur ne jouera son rôle actif dans la production de connaissance qu'à la condition que leurs attentes soient satisfaites dans le rapport d'échange et de communication qui les lie à lui. C'est parce que le sujet enquêté est satisfait dans ses attentes à l'égard du chercheur que la distance psychologique qui le sépare de ce dernier se réduit et que les conditions psychologiques de libération de la parole significative sont réunies chez lui : plus cette distance psychologique est réduite, plus les conditions, du côté du sujet enquêté, d'un transfert optimal des informations, connaissances et savoirs qu'il détient sont réunies.

En valorisant la compréhension culturelle et l'intelligence méthodologique, le dialogue méthodique se positionne ainsi comme un cadre de référence assez pertinent. Il emprunte certes une voie de recherche déjà déblayée mais son originalité réside dans son ancrage africaniste car il se décline comme le résultat d'une immersion au terrain africain. Ce faisant, il se positionne naturellement comme le cadre de référence le plus approprié de cet article qui discute des obstacles culturels liés au terrain local et des

stratégies de négociation dont l'efficacité émane d'une conversion socioculturelle du chercheur.

2. Rappel du contexte et de la méthodologie de l'enquête en question

La démarche la plus habituelle en matière d'investigation sociologique consiste à descendre sur le terrain pour interroger les personnes par le biais de l'enquête. Celle-ci est une forme de recherche consistant à recueillir, par l'intermédiaire du questionnaire ou de l'entretien, des données permettant de mieux appréhender le phénomène étudié (Peretz, 2007). Il s'agit, en d'autres termes, d'aller à la rencontre des personnes pour échanger avec elles. Le plus souvent cet échange se fait en face à face grâce à l'établissement d'une relation directe entre le chercheur et sa population d'étude.

L'établissement de cette relation directe nous a notamment posé problème à l'occasion d'une étude que nous avons menée en période de crise sanitaire relative à la pandémie de Covid-19. L'étude en question était une enquête de satisfaction menée (en octobre 2020) pour le compte d'une ONG intervenant dans l'accompagnement des populations vulnérables, en milieu rural et périurbain de la basse Casamance au Sénégal, par le biais du financement et l'encadrement d'activités génératrices de revenus. Son objectif était d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis des services de l'ONG et d'identifier des axes d'amélioration. Cette étude a ciblé plus de 200 bénéficiaires (hommes et femmes) répartis dans les zones rurales et périurbaines des départements de Ziguinchor et Bignona. Elle a combiné l'enquête par questionnaire et la conduite d'entretiens individuels. L'administration des instruments de collecte s'est faite en face-à-face dans un contexte particulier et inédit de pandémie de Covid-19 ; un contexte de crise sanitaire qui avait obligé l'Etat du Sénégal à prendre de manière graduelle plusieurs batteries de mesures préventives.

Pendant la période de l'enquête, des mesures telles que l'obligation du port de masque et l'interdiction des rassemblements étaient encore en vigueur. Toutefois, sur le terrain, l'application de ces mesures barrières, pourtant recommandées par les autorités

sanitaires et exigées par l'autorité administrative¹, a posé un certain nombre de difficultés qui ont rendu notre projet de recherche, par moment, impossible à réaliser. En effet, au-delà de l'obstacle psychologique né des hésitations générées par la peur d'être contaminé sur le terrain ou même de contaminer nos vis-à-vis au cas où on serait un porteur asymptomatique, c'est notamment l'établissement d'une relation de confiance avec les personnes enquêtées qui s'est avéré délicat surtout quand il s'est agi, pour nous, de nous conformer aux gestes barrières lors des trois premiers jours de terrain.

3. Retour d'expérience : du biais du conformisme aux gestes barrières au dénouement par l'abandon

Ce retour d'expérience est axé autour de plusieurs dimensions portant notamment sur le biais du conformisme aux gestes barrières, d'une part, et les stratégies d'adaptation du chercheur au terrain, d'autre part.

3.1. *Le biais du conformisme aux gestes barrières*

Il est connu de tous les spécialistes que la relation d'enquête est une relation à deux ou même à plusieurs. Le plus souvent, le chercheur négocie son entrée dans un milieu en apportant un certain nombre de garanties tout en démontrant du respect vis-à-vis de son milieu humain d'étude. Il doit ainsi faire preuve d'une grande attention et d'un certain respect à l'égard des normes (codes et conduites) de son milieu d'étude pour créer les conditions subjectives minimales de son acceptation. En vrai, se sachant observé par les personnes qu'il interroge, il doit éviter par ses paroles, sa posture, son accoutrement, son attitude et son comportement de heurter la susceptibilité des sujets enquêtés et, ainsi, de faire naître en eux un sentiment de rejet à l'endroit de sa propre personne et de l'enquête elle-même (Niang, 2000). Toutefois, cette entreprise peut s'avérer bien difficile pour le chercheur surtout quand il est confronté aux tensions

¹ Ministre de l'Intérieur.

susceptibles d'exister entre sa position et celle du citoyen à partir du moment où il prend connaissance de comportements dangereux (Genard et Escoda, 2010).

Pour notre cas c'est l'application des gestes barrières qui a été, contre toute attente, un véritable facteur de blocage. En effet, pour éviter de nous exposer et d'exposer nos interlocuteurs, nous avons tenu, lors des premiers jours de terrain, à respecter le port de masque et la distanciation physique. Ce conformisme aux gestes barrières était pour nous un moyen de minimiser les risques d'être contaminé ou même d'être moteur de propagation du virus. Au-delà de la responsabilité citoyenne qui la motive, cette attitude était guidée par une volonté de nous conformer au principe déontologique en matière de recherche scientifique : celui de « ne pas nuire aux personnes étudiées » (Bizeul, 2007). Cependant, l'interprétation que certains des interviewés, peu enclins à respecter les mesures barrières, ont eue de ce conformisme a véritablement entravé le dialogue de terrain et donc l'accès à l'information.

Du fait de notre posture « méfiante » que laissent paraître le masque et la distanciation physique, ces derniers se sont sentis parfois méprisés, parfois rejetés par l'enquêteur que nous étions. Certains d'entre eux n'ont pas manqué d'exprimer le sentiment de rejet qu'ils ont perçu à travers cet acte alors que d'autres, en signe de protestation, ont tout bonnement manifesté un désintérêt vis-à-vis de l'enquête. Cette situation a rendu difficile la négociation du terrain et, par ricochet, l'accès aux informations recherchées.

Cette entrave imprévue s'explique en partie par la distance sociale (ou psychologique) que nous avons créée (de manière involontaire) en voulant nous conformer aux mesures barrières dans un milieu où la structure sociale valorise la proximité sociale ; une proximité qui s'exprime par la valorisation des contacts directs et par le rejet de toute attitude contraire. En témoignent les propos d'un enquêté (un homme âgé d'environ 50 ans) à qui nous avons pourtant serré la main pour créer les conditions d'une acceptation mutuelle et qui, intrigué par notre masque et par la distance que nous avons voulu nous imposer (même subtilement), nous interpella et nous obligea à nous engager dans une discussion de circonstance :

Enquêté : On dirait que vous avez peur du coronavirus. Vous croyez vraiment que c'est dangereux ?

Nous : Oui, on peut dire ! Vous aussi, vous y croyez non ?

Enquêté : On ne peut pas croire à tout ce qu'on raconte.

Moi : Oui je vois.

Enquêté : Mais avec votre masque là, on ne parvient pas à vous reconnaître. Vous avez peur qu'on vous contamine ? Nous, on n'a rien hein.

Moi : Non pourtant ! Ce n'est pas le cas. (...).

Enquêté : Voulez-vous que je discute avec quelqu'un que je ne pourrai même pas reconnaître ?

Moi : Je veux juste éviter de vous exposer car je peux avoir la Covid sans le savoir.

Enquêté : Moi je pense plutôt que vous ne voulez pas vous mêler à nous. Alors pourquoi venir nous déranger ?

Il faut dire que cette discussion nous a mis dans une situation assez inconfortable comme le laissent paraître les réponses peu argumentées et parfois hésitantes que nous avons pu donner à notre interlocuteur pour essayer de le convaincre. Il suffisait de voir le désintérêt manifesté à l'égard de notre enquête et les commentaires répétitifs sur notre masque pour comprendre que nous n'avions pas réussi à négocier l'adhésion de ce dernier. Plusieurs personnes que nous avons approchées au début de l'enquête ont eu des réactions pareilles. Ce qui, semble-t-il, a influencé la tendance négative des réponses que nous avons collectées lors des premiers jours de l'enquête.

Il apparaît, dans cette situation, que la Covid-19 a modifié le rapport entre le chercheur que nous étions et les interlocuteurs ou plus largement notre rapport au terrain. Cette modification s'exprime notamment en termes de perturbation de la relation d'enquête et donc de biais ; des blocages qui proviennent d'un problème d'acceptabilité sociale des mesures de prévention de la Covid-19 et notamment de l'impact du port du masque et de la distanciation physique sur les relations sociales.

Le respect des mesures barrières par l'enquêteur a donc favorisé un climat de suspicions qui a poussé certains enquêtés à se sentir rejetés par celui-là venu pourtant les solliciter. Cet état de fait confirme l'argument de C. Broqua (2009) selon qui, il est difficile de fixer ou d'appliquer certaines limites sans s'engager dans un processus de négociation avec les acteurs.

3.2. Tentative de sensibilisation : une stratégie inefficace

Pour résoudre les problèmes posés par notre conformisme aux gestes barrières, nous avons décidé, à un moment de l'enquête, de miser sur la communication pour

éviter toute mauvaise interprétation et amener nos interlocuteurs à accepter la posture que nous avons voulu adopter. Une telle approche a été imposée par un terrain devenu socialement inaccessible du fait de l'attitude suspicieuse des interviewés à notre rencontre.

Nous avons donc entrepris de commencer chaque nouvel échange par une sensibilisation pour amener nos interlocuteurs à comprendre notre posture conformiste vis-à-vis des gestes barrières. Cette option procédait d'une volonté de respecter les gestes barrières, de les faire respecter ou au moins d'éviter une interprétation erronée de notre attitude qui était effectivement loin d'exprimer un rejet. Il s'agissait, en d'autres termes, de travailler à l'instauration d'un « régime du proche » (Thévenot, 2007), lequel s'accompagne de l'instauration de relations de confiance entre le chercheur et les personnes enquêtées. Ainsi, le message de sensibilisation a porté sur les dommages occasionnés par la Covid-19 dans le monde et au Sénégal et sur l'intérêt du port de masque. Prenant compte des postures nihilistes à l'égard du virus, nous avons présenté l'intérêt du masque à travers deux arguments : l'un insistait sur le fait qu'il évitait de s'exposer en cas de présence du virus et l'autre sur l'avantage d'être sûr de ne pas avoir pris de risque quelles que soient nos croyances sur l'existence ou non du virus.

En plus des efforts fournis dans la sensibilisation, nous avons également entrepris d'apporter des masques supplémentaires pour les céder à ceux qui pourraient adhérer au message de changement. Toutefois, il faut souligner que notre ambition était plus de faire accepter notre comportement que de modifier le comportement de nos interlocuteurs. En réalité, la finalité de notre action était de parvenir à nous exfiltrer du biais imposé par le contexte social pour collecter des données valides.

Toujours dans la volonté d'éviter toute interprétation erronée du message de sensibilisation, nous avons orienté les exemples négatifs sur nous² en essayant

² Les phrases comme celles-ci ont été souvent utilisées : « Par exemple, si j'ai la Covid... », « Pour éviter de vous contaminer au cas où je serais positif... »

d'expliquer le port de masque par notre volonté d'éviter de contaminer nos vis-à-vis au cas où on serait infecté.

Néanmoins, cette stratégie de négociation voire de « manipulation » du terrain s'est avérée contreproductive car nos interlocuteurs sont restés dans l'interprétation de notre attitude.

Les répliques qui nous ont été fournies par certains de ces interlocuteurs (hommes et femmes/jeunes et adultes confondus) illustrent bien cela :

- *Vous n'avez pas besoin de vous expliquer. Vous avez le droit d'en porter mais je ne parlerai pas à quelqu'un qui se cache le visage. Ce n'est même pas prudent.*
- *On a résisté à des maladies plus graves que le coronavirus sans masque et sans fuir les gens.*
- *Ces histoires de masques sont créées par des gens qui veulent juste vendre.*
- *Si réellement vous craignez de nous exposer, le mieux c'est de rester chez vous.*

Ces commentaires ainsi que d'autres qui ont laissé paraître une certaine tension, suffisent à démontrer que les personnes que nous avons voulu convaincre à travers cette approche se sont montrées réticentes et toujours suspicieuses. Elles se sont globalement contentées de répondre de manière désintéressée aux questions sans s'engager dans des discours de profondeur que nos innombrables relances ont voulu pourtant susciter.

Cette situation a donc généré des tensions et des limites qui procèdent des perturbations nées de la communication (parfois non verbale) avec les sujets enquêtés. Ce qui nous obligea à changer de stratégie pour créer les conditions subjectives d'accès aux données de terrain.

3.3. Dénouement par l'abandon des mesures barrières

Face aux biais générés par le conformisme absolu aux gestes (ou mesures) barrières et à l'inefficacité de la stratégie de sensibilisation, nous avons été confrontés à un dilemme. Ce « dilemme du praticien » (Corbion, 2017) s'est manifesté à travers deux scénarios ayant chacun des contraintes spécifiques.

⇒ **Scénario 1 : Rester dans le conformisme aux gestes barrières pour éviter de s'exposer et d'exposer nos interlocuteurs à la Covid-19.**

Ayant déjà constaté le rejet dont nous avons été confronté en faisant recours à la stratégie du conformisme aux gestes barrières, nous avons compris que rester dans cette logique constituerait un véritable obstacle à la poursuite des entretiens surtout quand on a conscience que :

« Si les conditions subjectives pour une transmission authentique et objective de l'information, des savoirs et connaissances détenus par le sujet enquêté ne peuvent concrètement exister, alors l'enquête, en tant que technique d'investigation, perd tout son intérêt scientifique car elle ne pourra pas permettre d'aboutir à des résultats fiables » (Niang, 2000 :5).

⇒ **Scénario 2 : Ignorer les gestes barrières pour rester proche des enquêtés et s'assurer de leur collaboration.**

Pour cette option, la contrainte majeure était d'ordre moral. Celle-ci découlait du sentiment de culpabilité lié à la prise de conscience du risque sanitaire encouru. Néanmoins, c'est ce scénario que nous avons finalement choisi. En réalité, ce choix s'est présenté comme la seule option susceptible de nous assurer l'accès aux informations détenues par les enquêtés car il fallait désormais les convaincre non pas par un message de sensibilisation mais par un comportement adapté à leurs conduites et leurs perceptions. Il est donc le résultat d'un processus d'apprentissage non formel qui a permis de bien comprendre le terrain pour mieux s'adapter aux normes et aux modes de vie de la population hôte avec tout ce que cela implique en termes d'intégration, d'empathie et de quête de l'acceptation. Il émane, en d'autres termes, d'une prise de conscience que le chercheur n'est jamais maître de la situation d'enquête mais aussi de notre adhésion à l'idée directrice du dialogue méthodique selon laquelle ce ne sont pas les sujets enquêtés qui doivent se plier à la discipline du chercheur de terrain mais c'est plutôt l'inverse qui doit se passer (Niang, 2000).

Finalement, cette forme de « sociologie embarquée »³ (Bourrier, 2010) s'est avérée judicieuse et efficace car elle nous a permis de contourner le biais du conformisme et

³ Ici nous utilisons l'expression « Sociologie embarquée » pour mettre en exergue la soumission du chercheur aux conditions fixées par le terrain.

le rejet qu'il a entraîné pour s'assurer de la collaboration des enquêtés. En effet, l'abandon des gestes barrières a été un facteur décisif de la collaboration des enquêtés car comme le montrent les déclarations précédemment citées, ces derniers ont eu du mal à accepter la distance sociale (ou psychologique) que nous avons voulu imposer par le biais du port de masque et de la distanciation physique.

En réalité, dans cette société à dominance communautaire où la proximité sociale est une valeur qui s'exprime par une proximité physique, une attention réciproque et par la valorisation des échanges directs, le port de masque et le respect de la distanciation physique sont apparus comme des facteurs de rejet et parfois même de mépris vis-à-vis de la population hôte. Ce qui, aux yeux de cette population, a semblé exprimer un manque d'égard pour les valeurs sociales et culturelles mais surtout un attachement à une idéologie occidentale promotrice des gestes barrières et d'un discours catastrophiste.

Il a donc fallu se débarrasser de notre casquette de conformiste aux gestes barrières pour porter celle du converti social pour parvenir à créer les conditions subjectives d'un échange porteur de données. Pour preuve, la question du masque et de la distance physique ne se posant plus, les personnes que nous avons interrogées par la suite, ont toutes répondu aux questions sans poser d'entraves. Même les interlocuteurs qui n'étaient pas enclins à collaborer lors des premiers jours (où nous avons voulu nous conformer aux gestes de barrières), ont répondu aux sollicitations quand nous les avons interpellés à nouveau sans masque.

Cette stratégie a été pour nous une source de satisfaction car elle nous a permis de créer des conditions subjectives permettant d'accéder aux données de terrain. Mais la plus grande satisfaction que nous avons éprouvée réside dans le fait d'avoir réussi à négocier un terrain difficile en engageant un dialogue qui, bien qu'imposé par les circonstances, nous a permis de réussir notre « entreprise scientifique » à la suite de plusieurs compromis voire de compromissions que nous avons dû accepter.

Par ailleurs, il faut, néanmoins, signaler que ce sentiment de satisfaction né de la fierté d'avoir négocié le terrain a, quelques fois, laissé place à un sentiment de culpabilité né de la prise de conscience de s'être potentiellement exposé et d'avoir potentiellement exposé nos interlocuteurs au coronavirus. Ce qui, bien évidemment, pose un problème éthique et rappelle la délicatesse du travail de terrain sociologique surtout quand celui-ci met le chercheur dans une situation d'impasse qui requiert parfois un choix pragmatique.

Conclusion

En définitive, notre article met en lumière les obstacles auxquels nous avons été confrontés en voulant nous conformer aux gestes barrières à l'occasion d'une étude que nous avons menée en contexte de Covid-19 dans un milieu socioculturel particulièrement difficile. Il décrit également les efforts d'apprentissage et de dialogue que nous avons entrepris pour contourner ces biais de circonstance. D'une posture conformiste à l'égard des gestes barrières, nous en sommes arrivés à un dénouement grâce à l'abandon de telles mesures pour nous conformer aux exigences d'un terrain particulièrement réfractaire au port de masque et à la distanciation physique. L'intérêt de l'article est donc d'étoffer les travaux sur la réflexivité et de pousser les chercheurs à mieux intégrer la Covid-19 comme un obstacle méthodologique qui impose le recours à un dialogue méthodique lors de la phase de terrain. En effet, les obstacles générés par l'application des gestes barrières par le chercheur, se positionnent comme des difficultés de terrain qui s'ajoutent à celles déjà relevées et débattues dans les sciences sociales à travers les notions de « refus de terrain » (Darmon, 2005), d'« univers complexe » ou de « milieu rétif » (Fournier, Lomba et Muller, 2016), etc.

Références bibliographiques

- Althabe Gérard, 1969, *Oppression et libération dans l'imaginaire : les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*, Paris, Maspero (Fondations).
- Althabe Gérard et Sélim Monique, 1993, « L'ethnologie comme méthode : entretien de G. Althabe », *Cahiers des sciences humaines* (Hors-série), pp. 15-17.
- Balandier Georges, 1955, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique sociale en Afrique centrale*. Paris, PUF (Quadrige).
- Bizeul Daniel, 2007, « Des loyautés incompatibles », **Sociologies** [En ligne], La recherche en actes, Dilemmes éthiques et enjeux scientifiques dans l'enquête de terrain, mis en ligne le 21 juin 2007. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/226>.
- Bouillon Florence, Fresia Marion et Tallio Virginie, 2005, *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Éditions ceaf/EHESS.
- Bourrier Mathilde, 2010, « Pour une sociologie "embarquée" des univers à risque ? », *Revue de la société suisse d'Ethnologie*, no. 15, p. 28-37.
- Broqua Christophe, 2009, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, vol. 2, n° 75, pp. 109-124.
- Corbion Sylviane, 2007, « Le dilemme du praticien / apprenant / chercheur une problématique méthodologique, épistémologique et éthique », *Colloque Expérience - pratiques sociales et apprentissages atelier « pratiques de recherche, expériences de chercheur*, Paris le 9 juin 2017. URL : <https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr>.
- Darmon Muriel, 2005, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, vol. no 58, no. 1, pp. 98-112.
- Fournier Pierre, Lomba Cédric et Muller Séverin, 2016, « Enquêter en milieu rétif. L'industrie pharmaceutique sous observation collective » in *Enquêtes collectives*, n°32, pp. 1-26, (En ligne), URL : <https://www.ethnographiques.org/2016/Fournier-Lomba-Muller>.

- Genard Jean Louis et Escoda Marta Roca, 2010, « La "rupture épistémologique" du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures "objectivante" et "participante" dans l'enquête sociologique », *Éthique publique* [En ligne], vol. 12, n° 1, pp. 139-163, mis en ligne le 10 mai 2011. URL: <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/210>.
- Gluckman Max, 1963, *Order and Rebellion in Tribal Africa*. London, Cohen & West.
- Ly Boubacar, 1989, « Problèmes épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique », *Dakar, UNESCO-CODESRIA*, 34p.
- Paugam Serge, 2012, « La réflexivité du sociologue » in S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, PUF, pp.441-445.
- Peretz Henri, 2007, *Les méthodes en sociologie*, Paris, Editions La Découverte.
- Niang Abdoulaye, 2000, « Le sociologue, les réalités socio-culturelles du milieu d'étude et les problèmes posés par l'emploi du questionnaire : le "dialogue méthodique" une alternative culturelle ? », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*. hal-01856502.
- Thévenot Laurent, 2007, *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.